

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 02936

Numéro SIREN : 810 002 014

Nom ou dénomination : A.G.ES TRADING

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2022 sous le numéro de dépôt 11615

A.G.ES. TRADING

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 000 €

Siège social : 280 RUE DE L OLIVERAIE - 34130 VALERGUES

SIRET 810 002 014 00035

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 3 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt et deux,
Le 3 janvier,
A 10 h 00.

Les actionnaires d'**A.G.ES. TRADING**, Société par Actions Simplifiée au capital 1 000 €, divisé en 1000 actions de 1 € chacune, s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, ce jour.

Les actionnaires tous présents ou représentés possédant ainsi 1 000 actions, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

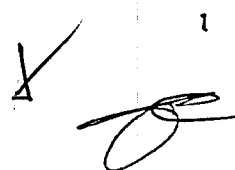
L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry AZERAD, Président de la SAS A.G.ES. TRADING.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Commissaires aux Comptes,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

 1 Eo

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale, ayant constaté que la société dépassait à la clôture de l'exercice du 31/12/2020, deux des trois critères légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, décide de nommer :

- en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour les six prochains exercices clos de la Société soit 2021 à 2026 inclus, Monsieur Aaron ATTIAS né le 12 mars 1968 à TANGER, demeurant 84 rue de Jean de la Fontaine – 75016 PARIS, pour une période de 6 exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

- en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, Monsieur Michaël BENABOU né le 17 septembre 1969 à CASABLANCA, demeurant 28 avenue Carnot 75017 PARIS, pour une période de 6 exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

et ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ce mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les actionnaires présents.

Thierry AZERAD

Oussama ES-SLASSI

SARL JEAN LUC DAVID

Frédéric CHARRAYRE